

Conseil consultatif provincial de l'éducation (CCPE)

Les 9 et 10 mai 2019

2021, rue Brunswick (ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance)

Version provisoire du procès-verbal de la réunion (sous réserve de l'approbation du président du CCPE)

Reconnaissance du territoire des Mi'kmaq

Le groupe commence la réunion en reconnaissant qu'elle se tient dans le Mi'kma'ki, territoire traditionnel des Mi'kmaq.

Affirmation

La reconnaissance ci-dessus est suivie d'une affirmation.

Adoption de l'ordre du jour

Le CCPE adopte l'ordre du jour. (Voir <https://www.ednet.ns.ca/PACE/documents.>)

Cohorte afrocentrique, Auburn Drive High School

Invitée à participer à la réunion par le CCPE, Karen Hudson, directrice de l'école Auburn Drive High, est venue parler de la cohorte afrocentrique de son école. Trois élèves de la cohorte accompagnent M^{me} Hudson. La cohorte afrocentrique a été créée dans le but d'améliorer l'éducation des élèves d'ascendance africaine et de cibler les problèmes d'acquisition des mathématiques révélés par leurs résultats et leurs choix.

Le personnel du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) remet au CCPE deux documents : « Africentric Education – Selected Questions and Answers » et « Research on Africentric Schools ». Les recherches sur les écoles afrocentriques sont généralement associées à des résultats mitigés.

M^{me} Hudson présente les premières indications selon lesquelles davantage d'élèves s'inscrivent à des cours de mathématiques de niveau supérieur. De plus, davantage d'élèves de la cohorte obtiennent de meilleures notes en mathématiques. La démarche de l'enseignant et de la direction de l'école comprend les aspects suivants : participation active des parents, développement intentionnel de relations, traitement des problèmes d'appréhension, perspective culturelle et historique du programme ainsi que promotion d'un état d'esprit tout entier tourné vers la réussite.

Les élèves parlent de leur expérience en indiquant que la classe ressemble plus à une équipe où tout le monde s'aide et collabore pour réussir. Ils soulignent que l'ambiance, au sein de la cohorte, est plus détendue et qu'ils peuvent demander à des camarades de classe de les aider sans se faire juger. Ils indiquent de plus qu'ils travaillent tous ensemble en petits groupes et qu'ils ont la possibilité de faire des sorties en dehors de l'école ainsi que d'étudier en dehors de la journée scolaire normale.

Les membres du CCPE, M^{me} Hudson ainsi que les trois élèves échangent des idées sur des essais liés à des possibilités d'emploi pour les élèves, les partenariats avec l'industrie, la diffusion d'informations publiques sur la cohorte, l'afrocentrisme, le mentorat entre pairs et l'évaluation du programme.

La directrice, M^{me} Hudson, souligne le soutien du Centre régional pour l'éducation Halifax et du MEDPE pour la cohorte afrocentrique à l'école Auburn Drive High. Le CCPE indique souhaiter recevoir des mises à jour sur la cohorte, à mesure que l'école recueille des données.

Planification de l'amélioration du système

La sous-ministre Cathy Montreuil indique que chaque centre régional pour l'éducation et le Conseil scolaire acadien provincial devront, l'année prochaine, mettre en place des plans d'amélioration du système pour la première fois. Le personnel parle de la récente séance de deux jours sur la planification du système qui s'est tenue au MEDPE dans le but de maintenir le système responsable et de mesurer l'incidence de son travail. La planification de l'amélioration du système sera débattue plus en détail lors de la réunion de juin du CCPE.

Programmes de baccalauréat en éducation et normes d'enseignement

Les mesures d'agrément des universités offrant un programme de baccalauréat en éducation seront transmises aux membres du CCPE.

Une copie du document « Normes d'enseignement de la Nouvelle-Écosse – Pour l'excellence dans l'enseignement et dans l'apprentissage » est remise aux membres du CCPE.

Programme des écoles publiques (PEP) : école secondaire de deuxième cycle

Le personnel fait un résumé de la révision du PEP en Nouvelle-Écosse. Le résumé est le suivant :

- Mise en lumière de la réalisation d'un tour d'horizon des autres provinces et territoires visant à déterminer les pratiques uniques et prometteuses (parcours au secondaire, exigences pour l'obtention du diplôme, système de crédits au deuxième cycle du secondaire, enseignement, apprentissage et programmes d'études).
- Description du format proposé pour le PEP (principes de base et principes directeurs, programmes de la maternelle à la 8^e année et programmes de la 9^e à la 12^e année).
- Vision relative à l'enseignement secondaire en Nouvelle-Écosse (structure de l'école secondaire, considérations relatives à l'octroi de crédits, options relatives au diplôme d'études secondaires de la Nouvelle-Écosse).
- Lors de discussions avec plus de 300 élèves, les élèves de 9^e année ont demandé des cours sur les compétences en travail scolaire, la prise de notes, l'exploration des carrières ainsi que d'autres cours pour faciliter la transition vers les études secondaires.

Les membres du CCPE soulignent l'importance d'examiner l'incidence des modifications apportées au PEP sur les élèves marginalisés.

La sous-ministre, M^{me} Montreuil, explique pour la première fois aux membres du CCPE que les plans régionaux d'amélioration du système doivent comprendre des mesures précises et mesurables pour traiter la question de l'écart au chapitre du rendement. Nous avons maintenant le leadership au MEDPE, dans la Division des services afro-canadiens et la Division des services mi'kmaq, les débuts d'une stratégie du MEDPE ainsi que l'avis du CCPE selon lequel il doit y avoir une intentionnalité et des preuves dans le travail qui est accompli. La sous-ministre Montreuil s'engage à ce que le PEP ne soit modifié qu'après la tenue d'autres consultations et le traitement des problèmes d'équité.

Consultation sur la politique d'évaluation

Des versions provisoires confidentielles de la *Politique sur l'évaluation des élèves* et des procédures relatives aux dates de remise et à l'utilisation de la note zéro, au niveau scolaire pour le placement de l'élève, au transfert des élèves et aux retraits des cours sont communiquées aux membres du CCPE pour qu'ils donnent leurs commentaires et suggestions. Le personnel explique que cette politique fait l'objet de nombreuses consultations et a été vue par plus de 1 130 groupes et personnes.

La sous-ministre Montreuil souligne l'importance d'une bonne mise en œuvre de ces politiques. Ces politiques et procédures sont fortement axées sur les élèves.

Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

Le ministre Zach Churchill se joint à la réunion pour parler du travail accompli à ce jour. Il répond de plus aux recommandations faites à ce jour par le CCPE. Le ministre appuie les trois recommandations et donne les réponses suivantes :

Recommandation	Réponse	Mesure
En ce qui concerne les demandes de financement au ministère, le demandeur doit indiquer les résultats attendus, étayés par des éléments démontrant les progrès accomplis.	Acceptée	Cette directive est communiquée aux employés du ministère qui examinent les demandes de financement. Le ministère modifiera le processus de demande conformément à cette recommandation.
Étant donné que les progrès prennent du temps, le CCPE devrait recevoir des objectifs de progrès pour les apprenants afro-canadiens et mi'kmaw, en fonction des données recueillies.	Acceptée	On a demandé à la directrice générale de la Direction des services afro-canadiens et à la directrice générale de la Direction des services mi'kmaw de communiquer également au CCPE les mises à jour fournies au Conseil de l'éducation afro-canadienne (CEA) et au Conseil de l'éducation mi'kmaw (CEM).
En consultation avec le CEM et le CEA, on examine l'efficacité du rôle des aînés et des gardiens du savoir pour favoriser le mieux-être spirituel des apprenants mi'kmaw et afro-canadiens.	Renvoyée	Cette recommandation est renvoyée au CEM et au CEA pour examen.

Le ministre et les membres du CCPE discutent de questions de communication, du budget, des récents dispositifs de soutien pour l'inclusion scolaire remis aux centres régionaux pour l'éducation ou conseil scolaire, ainsi que des obstacles à l'embauche d'une main-d'œuvre diversifiée en éducation.

Politique sur l'inclusion scolaire

Le personnel du ministère présente la version provisoire de la *Politique sur l'inclusion scolaire* en mettant l'accent sur les principes directeurs. Les membres du CCPE formulent des observations et des conseils sur les définitions de certains termes utilisés dans la politique, sur la nécessité d'explicitier l'enrichissement scolaire et sur le fait que les transitions d'une année à l'autre sont essentielles à la réussite des élèves; ils demandent de plus comment l'inclusion scolaire s'intégrera à l'évaluation du travail des enseignants.

On discute du processus de planification des programmes et des modifications possibles. Les membres du CCPE font remarquer que dans certaines écoles, le processus de planification des programmes fait l'objet d'un travail remarquable.

On remet aux membres du CCPE une copie du document sur les soutiens à l'inclusion scolaire de 15 M\$ pour 2019 qui a récemment été diffusé. La sous-ministre répond aux questions afin de clarifier les choses.

Prochaine réunion

La prochaine réunion est prévue les 14 et 15 juin 2019 à Membertou, au cap Breton.